

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 9

Artikel: Le fusil suisse à répétition, modèle 1889
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fusil suisse à répétition, modèle 1889.

Chaque fois qu'un temps d'arrêt se produit dans la fabrication du nouveau fusil, quelques journaux embouchent la trompette des récriminations, cherchant à persuader à leurs lecteurs que la nouvelle arme est défectueuse. On lui reproche surtout de n'être pas pratique comme arme de guerre.

Il est probable que si le public connaissait les noms qui se cachent derrière l'anonymat complaisant du journalisme, il prêterait, moins encore qu'il ne le fait, l'oreille à ces critiques.

Nous ne pouvons d'ailleurs que répéter ce que nous avons déjà dit, ce que d'autres ont dit avec nous, et sur tous les tons : que ce retard de livraison provient de l'adjudication faite à 35 fabriques privées, de pièces détachées du fusil, et que ces fabriques n'ont pu monter dans les courts délais qui leurs étaient fixés, l'outillage nécessaire à la construction des dites pièces.

Cette circonstance, cela va sans dire, n'enlève rien à la valeur de l'arme, et sa prochaine utilisation par la troupe, sera la réponse la plus péremptoire aux critiques formulées, et la meilleure justification à faire valoir.

Au surplus, à l'heure qu'il est, la question nous paraît déjà jugée. Voici en effet les appréciations données par les chefs d'instruction au sujet du nouveau fusil, dans les écoles où la troupe en a été armée. Il s'agit de rapports officiels, provenant des autorités les plus compétentes :

Ecole de tir pour sous-officiers de la III^e division, à Berne.

« La troupe se rendit promptement compte des qualités et de l'excellence du fusil; les hommes s'attachèrent vite à leur arme ».

Ecole de sous-officiers de la V^e division à Liestal.

« Le fusil a non seulement laissé une bonne impression au personnel d'instruction, mais de toutes parts on n'entendait dans la troupe que des remarques favorables. Celles-ci portaient spécialement sur le maniement et la mise en joue faciles de l'arme. En peu de temps, elle inspire confiance aux hommes. Son entretien est facile et exige peu de temps. »

Observations de M. le colonel L. Veillon, instructeur de tir de l'infanterie. Rapport sur l'école de tir n° 1.

« L'école de tir n° 1 qui vient de se terminer a fourni la preuve que notre nouveau fusil est une arme excellente... »

« En résumé, ces armes ont subi victorieusement l'épreuve de l'emploi pratique. »

Cours de répétition du bataillon de carabiniers n° 5 à Aarau.

« La preuve de la simplicité et de la sûreté du maniement de la nouvelle arme ressort de ce fait, que malgré une préparation imparfaite, le bataillon de carabiniers a obtenu un résultat de tir très satisfaisant, et qu'aucune interruption du tir n'a eu lieu sur la place de tir.

» Quant aux appréciations données par la troupe du nouveau fusil, je n'en ai entendu que de favorables. Les hommes paraissent satisfaits, aussi bien de l'emploi pour le tir que du maniement. »

Ecole d'armuriers, à Zofingue.

« D'une manière générale, tous les fusils ont admirablement marché, spécialement aussi dans le feu de magasin à 600 m.

» La troupe ne rendit les fusils qu'avec beaucoup de regret. »

Cours de répétition du régiment n° 13, à Aarau.

« Comme je l'ai déjà dit dans mon rapport sur le cours de répétition du bataillon de carabiniers, la nouvelle arme satisfait à tous égards. Malgré la difficulté qu'il y a à se familiariser en si peu de temps avec l'emploi du cran d'arrêt, les résultats de tir sont très satisfaisants, surtout comparés aux résultats précédemment obtenus.

» Je n'ai remarqué aucune interruption pendant le tir ; aucune ne m'a non plus été signalée.

» Les réparations n'ont été qu'en chiffre restreint, étant donné le nombre des fusils. »

Ces citations d'extraits de pièces officielles suffisent à démontrer le cas qu'il faut faire des critiques dont nous parlions plus haut.



Gestion militaire fédérale en 1890.

(Suite.)

La troupe est excellente au point de vue physique ; elle est persévérente, de bonne volonté, sobre et particulièrement apte à supporter les fatigues de la guerre de montagnes. La plus grande difficulté que l'on rencontre dans l'instruction de la VIII^{me} division est d'inculquer aux hommes de la montagne le vrai sentiment de la propreté.